Vous déménagez ?
Vous avez besoin de résilier votre abonnement et de faire fermer votre compteur d'eau.
Vous quittez le territoire ou vous déménagez dans l'une des 46 autres communes* du territoire intercommunal.

Le service eau & assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met à votre disposition un formulaire pour recueillir les informations nécessaires à la préparation de votre future résiliation et à fermeture de votre compteur d'eau.

Je fais ma demande

Public concerné :

- Particulier
- Professionnel / entreprise

*Communes concernées : 45 / 47

Auberives en Royans, Beaulieu, Beauvoir en Royans, Bessins, Chantesse, Chasselay, Châtelus, Chatte, Chevrières, Choranche, Cognin les Gorges, Cras, Izeron, l'Albenc, La Rivière, La Sône, Malleval en Vercors, Montaud, Morette, Murinais, Notre Dame de l'Osier, Poliénas, Pont en Royans, Presles, Quincieu, Rencurel, Rovon, Saint-André en Royans, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet de Chavagne, Saint-Gervais, Saint-Hilaire du Rosier, Saint-Just de Claix, Saint-Marcellin, Saint-Pierre de Chérennes, Saint-Quentin sur Isère, Saint-Romans, Saint-Sauveur, Saint-Vérand, Serre-Nerpol, Têche, Varacieux, Vatilieu, Vinay.

Démarche distincte pour 2 communes :

Vous demménagez de la commune de Montagne ou de Saint-Lattier ?
Le gestionnaire de l'eau potable de ces deux communes est le syndicat des eaux de l'Herbasse (SIEH).
Merci de prendre directement contact avec le SIEH :
Téléphone : 04 75 02 72 32
Courriel : contact@sieh.fr
Portail abonné SIEH : https://eau.sieh.fr/public

Je veux faire une autre demande